CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207536** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2018

Raison sociale : MAGNE CONSTRUCTION BOIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2023

Capital : 8 000

415 CHEMIN DE LA FORET
38440 VILLENEUVE-DE-MARC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE

Siret : 834 500 712 00023

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8147249-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 563957 / 19

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 563957 / 19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 07 98 53 59 **Fax :**

Portable : 06 07 98 53 59

Responsabilité légale :
MAGNE MICKAEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : marc.fahy01@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 291 490 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	2	17/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 09:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E207536** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE **24/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2018
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2023
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE

Siret : **834 500 712** **00023**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8147249-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 563957 / 19

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 563957 / 19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **MAGNE CONSTRUCTION BOIS**

415 CHEMIN DE LA FORET
38440 VILLENEUVE-DE-MARC

Téléphone : 06 07 98 53 59 **Fax :**
Portable : 06 07 98 53 59

Site Internet :
E-mail : marc.fahy01@gmail.com

Responsabilité légale :
MAGNE MICKAEL GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	17/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/04/2025
o Fenêtres de toit	17/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	17/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/04/2025
o Isolation des combles perdus	17/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 09:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.